

Accueil dans les clubs - entraînement - loisirs

Joute – rame accueil

Accès aux locaux à partir du 22 juin 2020

Les sportifs viennent avec leur équipement, les sacs sont isolés a distance de 2 m

Chaque sportif apporte sa gourde d'eau ,sa serviette, son équipement personnel avec

Impossibilité de les échanger entre eux L'éducateur doit respecter la distanciation de 1 m avec les sportifs et doit être obligatoirement masqué pour l'accueil au minimum

Gel hydroalcoolique à disposition ,point d'eau et solution lavante virucide ou lingettes désinfectantes

Pour lavage des mains obligatoire des sportifs à l'arrivée et à la sortie de séance

Toilettes désinfectées après chaque passage d'une personne

Un pulvérisateur de solution virucide (eau javalisée)et un flacon de gel hydroalcoolique doit être présent dans les locaux,dans les barques et les bateaux de joute

10 personnes maximum y compris les éducateurs, quel que soit l'âge des participants par séance

En rame et en joute, y compris pour les bateaux d'embarquement,10 personnes maximum par bateau ,,si pour une catégorie ,il y a plus de 10 jouteurs, il faut effectuer une rotation et retourner chercher les restants quand les premiers ont jouté

en Occitanie, pour la joute languedocienne nous imposons 10 personnes maxi pour les rameurs ,et 10 personnes maxi pour le tambour ,le fifre, le barreur et les jouteurs sur les bigues ,soit 20 pesonnes en tout ,la distance entre les jouteurs sur les bigues et les rameurs étant suffisante

Licences et certificat médical, autorisation parentale pour les mineurs (fiche adhésion fédérale préconisée) attestation d'assurance fédérale avec options , fiche de reprise d'activité ,obligatoires , pour tous les participants

Possibilité de rotation et de plages horaires distinctes par groupe ou catégorie

Matériel désinfectée en amont de l'entrainement ou du tournoi et après celui-ci, chaque groupe dispose de son propre matériel ou celui-ci est désinfectée entre chaque groupe

Chaque président de club est référent covid pour les activités de son club et responsable du respect des gestes barrières et du plan de reprise fédéral

Il est tenu lors de chaque séance un registre comportant la date et les noms et coordonnées des présents ,gardé par le club, afin de contacter ces personnes si l'une d'elle tombait malade

Une fiche de retour à l'activité avec informations et prise de connaissance des risques et des mesures prises par la fédération et le club doit être remplie et signée pour chaque adhérent, elle pourra être demandé en cas de problème ,le président du club en est seul responsable et doit la garder

Le constat du non-respect de ces consignes entraine l'interdiction immédiate des activités du club ou de la société

Les contrôles peuvent être faits par les membres fédéraux, les membres de ligues et de commissions délégués, mais aussi par les agents territoriaux (communaux ,préfectoraux, ministériels)

Les sportifs du clubs peuvent refuser de participer si les conditions règlementaires de sécurité ne sont pas appliquées et doivent en faire référence à la fédération

En cas de suspicion de maladie d'un adhérent, celui-ci doit voir aussitôt un médecin et avertir le club qui, grâce au registre, contacte les personnes qui l'ont approché pour un contrôle médical Préventif

Les parents qui amènent leurs enfants doivent être masqués

Public : au-delà d'un maximum de 1500 personnes ,dans les bassins privés ,une demande d'autorisation doit être demandée au préfet ,le nombre maximum du public est fixé a 5000 personnes

Un nouveau cadrage vous sera adressé au 11 juillet ,et concernera les compétitions nationales ,le public,les calendriers

accueil	accès	équipement	distanciation	gestes barrières	masque
tout age, des écoles de joutes aux seniors licence et certificat médical obligatoire autorisation parentale pour mineurs, attestation options assurances fiche de retour en activité	Locaux et salles désinfectées, Toilettes et désinfectées après chaque passage Gel et solution virucide pour Lavage des mains avant et après la séance	personnel, sac remisés a distance de 2 m, serviette, équipement et gourde personnelles	10 personnes maxi par groupe	gel hydroalcoolique à disposition, savon virucide, lingettes désinfectantes	obligatoire pour l'éducateur au minimum pour l'accueil

Joute nautique selon les directives FFJSN et gouvernementales

- préparer les bateaux de joute en amont de l'entraînement ou du tounoi : mise en place des moteurs ,rames ,lances et plastrons ou pavois tintaines et tabagnons entièrement désinfectés
- tout le matériel est désinfecté après chaque entraînement (solution virucide,eau javalisée)
- sécurité dans les bateaux : masques ou visière et gestes barrière dès la descente du bateau,vous entrez et sortez du bateau en file indienne distante de 1 m entre vous
- chaque sportif dispose de sa lance et de son plastron ou pavois qui doivent être désinfectés
- le jouteur n'est pas en contact direct avec son adversaire (la longueur de la lance vaut distanciation) pour monter sur la tintaine ou le tabagnon ,le jouteur passe derrière les personnes dans le bateau
- après sa prestation, le jouteur quitte le bassin ,reprend son sac ,respecte les distanciation s'il reste sur le bord, et porte masque ou visière
- gel hydroalcoolique a disposition dans les bateaux, ainsi que des bidons préparés de solution virucide, pour nettoyer tintaine ou tabagnons si besoin
- a l'issu de chaque entraînement ,l'ensemble du matériel est désinfecté, y compris les bateaux
- ,chaque groupe passe en rotation ou par catégorie
- Faire remplir la fiche de retour en activité par vos adhérents
- Projet de retour aux compétitions officielles à partir du 11 juillet si les conditions sanitaires le permettent

Criteriaums sur chariot

reprise des joutes sur chariot pour les petits dans le respect de ces notifications
Vous pouvez faire une rotation des groupes, dans l'enceinte de joute ,qui doit être isolée (barrières ,rubalise.....) sur un espace de 10 m de longueur ,éducateurs ,arbitres masqués ou distants,, public et parents en dehors de l'espace délimité

Entraînements tournois – reprise des compétitions officielles

- Selon un calendrier établi par les commissions de joute par méthode ,suivant le volontariat des clubs et sociétés,les entraînements et tournois amicaux sont immédiatement autorisés
- Consignes strictes ci-dessus et plan fédéral respecté
- Les groupes en attente de rotation sont hors enceinte de joute(bateaux)et respectent les gestes barrières
aucun arbitre officiel, sauf s'ils sont volontaires ,uniquement des candidats et de l'apprentissage au poste d'arbitre (c'est la bonne occasion de formation lors des entraînements inter clubs)avec masques ou visière,ou distanciation de 1 m entre chaque arbitre

Le comité directeur fédéral se prononcera pour ou contre un retour aux compétitions nationales par vote au 30 juin (délais de rigueur des réponses, la non réponse vaut acceptation) les commissions de joutes,la commission nationale de joute et le bureau fédéral adopteront pour le 11 juillet les calendriers de retour à la compétition nationale,et le président national des arbitres désignera alors les arbitres des compétitions nationales selon le volontariat de chacun

La restauration et les buvettes peuvent rouvrir dans les conditions suivantes (plan gouvernemental des cafés et bars)

- Isolement des serveurs obligatoirement masqués ou avec visière par une plaque de plastique, de film translucide,
- Fléchage et délimitation d'accès par des barrières, palettes ,rubalise.....accès dans un sens, les personnes prennent leur consommation, et sortent dans un autre sens de sortie pour consommer en un lieu extérieur a l'enceinte de buvette avec le respect de 1 m de distanciation

entraînement	accès	équipement	distanciation	gestes barrières	masque
tout age, des écoles de joutes aux seniors licence et certificat médical obligatoire autorisation parentale pour mineurs, attestation options assurances fiche de retour en activité	bateaux de joutes préparés en amont avec matériel, et désinfectés	plastrons, pavois lances individuelles pour chaque joueur ou désinfectés entre chaque joueur ; lest à prévoir	Distanciation par les lances les joueurs ne se touchent pas	gel hydroalcoolique à disposition, solution virucide, lingettes désinfectantes	personnel de sécurité et barreur : respect de distanciation dans le bateau et sur les bords de quais et de bassins





Entraînement et courses de rame

- accès au local pour prendre le bateau et les rames ,masque et distanciation préconisé
 - Entraînement et courses sur plan d'eau autorisé dès le 22 juin
 - Désinfection des bateaux et des rames à l'issue de chaque entraînement, ou après chaque passage de sportif
 - Gel hydroalcoolique et solution virucide à disposition dans les bateaux
 - Remise des bateaux et rames par les éducateurs, avec distanciation et masques préconisé
 - Bateau de sécurité envisageable ,équipement de secours désinfecté port d'un masque ou d'une visière obligatoire, en cas de besoin d'intervention (a ne porter qu'en cas d'intervention)
 - a l'issue de chaque entraînement ,l'ensemble du matériel est désinfecté, y compris les bateaux
 - les parents ayant amené leurs enfants doivent respecter les distanciations et porter un masque
 - les préconisations pour la joute sont identiques pour la rame
 - de même pour le public
 - nouveau cadrage au 11 juillet selon les dispositions fédérales et gouvernementales
-

entrainement	acces	équipement	distanciation	gestes barrieres	masque
tout age, des écoles de joutes aux seniors licence et certificat médical obligatoire autorisation parentale pour mineurs, attestation options assurances fiche de retour en activité	barques préparés en amont avec matériel et rames désinfectées	rames, cale-pieds bancs tolets désinfectés	Entraînements normaux, gestes barrière et distanciation sur les quais et les bords de bassin	gel hydroalcoolique à disposition, solution virucide lingettes désinfectantes	préconisé pour rentrer et sortir les bateaux et sur les bords des quais et bassins



Seul pas de problème ,dès à terre ,respect des gestes barrière

Barque de sauvetage : éditer des criteriums et entrainements inter clubs en juin si possible
Beaucoup de clubs sont prêts à le faire

Buvette : se reporter au chapitre ci dessus



Autorisé avec protocole ci dessus

autorisé avec protocole ci dessus



ATTENTION : au moindre doute de maladie,fièvre,toux,consulter un mèdecin et ne plus vous présenter Dans vos clubs

Chaque entrainement doit faire l'objet d un mémoire des présents, afin que si une personne contaminée est détectée,on puisse joindre immédiatement les personnes qui ont eu un contact avec elle

CECI EST TRES IMPORTANT

Des contrôles seront effectués dans les clubs pour vérifier le respect des obligations portées au guide et au plan de reprise

Les mesures édictées dans le guide sont valables pour l'activité joute et rame dans son ensemble, qu'elle soit fédérale ou non. Le ministère a tout loisir de contrôler les différents rassemblements qui pourraient avoir lieu,et je leur communiquerai les dates et lieux des rencontres fédérales s'il il y en a

